



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
SAÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Vesoul, le 01 juillet 2021

### **COVID-19 | La préfète et l'ARS alertent face à la diffusion du variant delta**

La diffusion du variant delta de la Covid-19 laisse planer la menace d'une quatrième vague de contaminations, conduisant à de nouvelles hospitalisations. Face à cette évolution de la situation sanitaire, il est de la responsabilité de chacun de se mobiliser pour la vaccination. Nous entrons désormais dans une course contre la montre pour limiter la propagation de ce nouveau variant, plus contagieux que le variant britannique. Plusieurs cas positifs au variant delta de la Covid-19 ont d'ores-et-déjà été détectés en Bourgogne-Franche-Comté, y compris désormais 3 cas en Haute-Saône.

Dans ce contexte, Fabienne Balussou, préfète de la Haute-Saône, et Véronique Tisserand, déléguée départementale de l'ARS, appellent les Haut-Saônoises et les Haut-Saônois à se faire vacciner sans attendre.

Chacun est invité à prendre rendez-vous dès à présent pour une première injection.

Depuis le début du mois de juin, 6 300 doses n'ont pas été utilisées en Haute-Saône, par manque de volontaires à la vaccination. Si dans notre département, 49,84 % de la population totale a reçu au moins une dose de vaccin, cela n'est pas encore suffisant pour assurer l'immunité collective qui permettrait d'éviter une quatrième vague de contamination. Le vaccin est une arme contre le virus : il fonctionne et montre d'excellents résultats, y compris sur le variant Delta.

Par ailleurs, la vaccination est désormais possible de façon simple et rapide, que ce soit dans les centres de vaccination, les officines de pharmacie, les cabinets médicaux ou infirmiers, ou par la médecine du travail. Une plus grande souplesse également désormais permise entre deux injections (entre 21 jours et 49 jours) afin de pouvoir pleinement profiter des congés estivaux, en famille et entre amis immunisés.

En outre, si le rendez-vous pris en ligne pour la deuxième injection ne convient pas pour des raisons professionnelles ou personnelles, il est possible de le déplacer en appelant la

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12  
Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70  

plateforme téléphonique départementale (03 84 75 64 75), pour qu'il soit fixé sur un temps compatible avec votre organisation personnelle.

Se faire vacciner dès à présent, c'est s'assurer d'être protégé, pour passer un été en toute sérénité.

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70  